

Commande de mensuration

Par la présente, le soussigné passe la commande suivante au géomètre conservateur de la commune, au bureau d'ingénieurs et de géomètres **Lüscher & Aeschlimann SA**, Moosgasse 31, 3232 Ins, téléphone 032 312 70 70, email info@la-ing.ch

1. Détail de la commande:
(Veuillez marquer d'une croix)

- morcellement
 changement de limite
 remaniement
 établissement ou changement droit de construction
 rétablissement (reconstruction) de points-limites

No de commande:

Description de la commande: _____

2. Bien-fonds touchés:

--	--	--	--	--	--	--

3. Personne à contacter:
(nom/prénom/téléphone) _____

4. Notaire: _____

5. En plus du plan pour l'établissement du tableau de mutation, _____ copies supplémentaires sont à livrer.

6. Mandant: Nom / entreprise _____
 Adresse _____
 NP / localité _____
 Téléphone _____

7. Facture: Nom / entreprise _____
 Adresse _____
 NP / localité _____
 Téléphone _____

8. Remarques: _____

Selon OCMO, art. 12a L'inscription au registre foncier des affaires en cours relevant de la couche d'information "bien-fonds" doit être requise dans l'année qui suit l'établissement de l'acte de mutation.

Sur injonction du conservateur du registre foncier, le géomètre conservateur annule les affaires en cours n'ayant pas fait l'objet d'une réquisition d'inscription dans les délais.

Les frais d'annulation de la mutation et de rétablissement éventuel de l'abornement antérieur sont supportés par le mandant.

Lieu, date:

Signature du mandant

